

Déclaration des OSC relative à la phase 3 du dialogue politique du 21 au 29 décembre 2020 à la primature

Les organisations de la société civile ayant participé au dialogue politique phase 3 organisent la présente conférence de presse.

Rappel des recommandations fortes du dialogue politique

A l'issue du dialogue politique, les parties prenantes, condamnent unanimement la violence et l'incivisme sous toutes leurs formes, comme mode de conquête et de gestion du pouvoir d'Etat, conformément au préambule de la Constitution Ivoirienne.

Les parties prenantes font les recommandations suivantes :

A. Avant la tenue des élections législatives :

1. La désignation des membres des bureaux des Commissions Electorales Locales, conformément aux dispositions légales en vigueur ;
2. Le retour dans les organes de la Commission Electorale Indépendante des partis politiques membres qui ont suspendu leur participation ;
3. L'élargissement à d'autres partis politiques, de la composition de la Commission Centrale de la CEI, conformément aux recommandations de la CEDEAO, sans préjudice de l'équilibre de celle-ci ;
4. La remise aux représentants des candidats d'exemplaires du procès- verbal de compilation après le dépouillement par les Commissions Electorales Locales ;
5. L'organisation des élections législatives en mars 2021 ;
6. Le renforcement de la sécurisation du processus électoral ;
7. La levée du mot d'ordre de désobéissance civile ;

8. La mise en œuvre de mesures qui concourent à l'apaisement de l'environnement politique.

B. A moyen et long termes :

1. La poursuite des discussions à un haut niveau entre le Président de la République et le Président Henri Konan BEDIE, Président du PDCI-RDA ;
2. Les participants encouragent le Président de la République à ouvrir des discussions avec le Président Laurent GBAGBO et tous autres leaders politiques ;
3. L'égalité de valeur probante des procès-verbaux remis aux représentants des candidats dans les bureaux de vote avec ceux détenus par la CEI ;
4. L'amélioration du découpage électoral, en maintenant les acquis ;
5. La repentance des auteurs et des acteurs politiques pour les actes de violence perpétrés ;
6. La prise de mesures en faveur des personnes poursuivies pour des faits liés au mot d'ordre de désobéissance civile de 2020 et à la crise post-électorale de 2010, au terme des procédures judiciaires en cours ;
7. Le maintien du cadre permanent de dialogue politique ;
8. La signature d'une charte de bonne conduite par les leaders politiques.

Les participants s'engagent fermement à entreprendre, conjointement, des actions de promotion et de renforcement de la cohésion sociale.

Les participants ont convenu que toutes les propositions n'ayant pas fait l'objet de recommandation formelle seront examinées dans le cadre des sessions ultérieures du dialogue politique.

OBSERVATIONS

Sur la forme

Les signataires de la présente déclaration notent que contrairement aux phases précédentes du dialogue politique, la phase 3 du dialogue politique a été axée sur un projet d'ordre du jour préalablement soumis et confirmé en ordre du jour par l'assemblée des participants au dialogue ;

Les signataires de la présente déclaration observent également que les échanges se sont déroulés dans une atmosphère marquée au coin de la fraternité, de la courtoisie et de respect ;

Les signataires regrettent que l'ouverture de ces réunions n'ait jamais effectivement débuté aux heures indiquées sur les différentes convocations ; De même, nous notons que ces réunions n'étaient point enfermées dans un timing précis ;

Les signataires notent que la lecture publique du rapport final, devant tous les médias est le grand signe de la convenance des vues des différents acteurs ;

Les signataires saluent l'esprit d'ouverture du Gouvernement et l'engagement de l'opposition ainsi que la société civile à offrir un climat de paix à la Côte d'Ivoire et aux Ivoiriens.

Sur le fond

Les signataires de la présente déclaration prennent acte du contenu du rapport final qui reflète fidèlement l'essentiel des questions discutées et validées d'accord parties lors de ces échanges ;

Les signataires de la présente déclaration saluent l'esprit qui a prévalu lors de ces échanges et adressent leurs vives félicitations à tous les participants à la phase 3 du dialogue politique pour leur participation effective à ce dialogue et pour la qualité de leur contribution respective lors de ce dialogue ;

Les signataires de la présente déclaration notent que le dialogue reste l'arme unique par laquelle les contentieux électoraux et ceux relatifs à tous les aspects de la vie politique nationale peuvent trouver une solution ;

Les signataires de la présente déclaration se félicitent de la condamnation unanime par tous les participants au dialogue, des actes de violence meurtrière qui ont endeuillé le pays lors de la période électorale récente et de l'engagement de tous à encourager la lutte contre l'impunité afin que soient situées les responsabilités ;

Les signataires de la présente déclaration notent qu'au moment de la validation définitive du rapport final, toutes les parties prenantes ont attesté que le contenu du rapport final est en totale conformité avec les idées arrêtées et convenues d'accord parties au cours des échanges ;

Les signataires de la présente déclaration prennent acte de la signature du rapport final de la phase 3 du dialogue politique par 25 entités (12 de la société civile et 13 des groupements ou partis politiques) plus le Gouvernement, à l'exception de la plateforme dirigée par le PDCI (qui comprend le PDCI, l'URD, le FPI et le RPP), lesquels ont décidé différer leur signature,

Les signataires de la présente déclaration prennent acte de la demande de report de signatures proposées par certains partis politiques, notamment le PDCI RDA et EDS, le temps d'en référer à leurs leaders politiques ;

RECOMMANDATIONS

Partant de ce qui précède, les signataires de la présente déclaration invitent :

- Les organisateurs du dialogue à prendre toutes les dispositions utiles afin que cessent les retards successifs observés relativement à l'heure de démarrage desdites réunions ;
- Les organisateurs et l'assemblée des participants à définir d'accord parties un timing précis pour les prochaines phases du dialogue politique conformément aux usages en la matière ;

- Les partis politiques ayant différé leurs signatures, à les apposer sur le rapport final ;
- Le Gouvernement, les acteurs politiques et la société civile à poursuivre et prioriser cette dynamique de dialogue pour vider tout contentieux ou problème d'ordre national ou sociétal ;
- Chaque acteur politique ou de la société civile à tourner définitivement le dos à la violence sous toutes ses formes ;

Par ailleurs, en partenariat avec des partenaires techniques et financiers et certains ministères techniques, la société civile entend mener une vaste campagne de promotion de la paix et de cohésion sociale dans toutes les villes du pays, notamment dans les villes qui ont été le théâtre d'affrontements communautaires et non communautaires durant la période électorale.

Cette campagne de promotion de la paix et de la cohésion sociale sera menée sur la base du rapport final dont les termes constituent le point de départ d'une décrispation de la vie politique nationale en vue d'offrir aux Ivoiriens un climat de paix et de sérénité. En outre les signataires s'engagent à mettre en place un comité de suivi du dialogue politique.

Fait à Abidjan, le 30 décembre 2020

Pour :

GEIA,
ASSELCI,
FOSCAO.
CSCI,
POECI,
PEACE-CI,
GPATE,
2PFJ,
GOFEHF,
APDH,
OIDH,
AFJCI,